

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 19 juillet 2017, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe**

Dossier n° : D08-01-16/B-00302
Propriétaire(s) : Claymor Homes Inc.
Emplacement : 1340, avenue Emerald Gate et (3875), rue Autumnwood
Quartier : 10 - Gloucester-Southgate
Description officielle : lot 33, plan enr. 674
Zonage : R1WW [637]
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Aux audiences du 5 octobre 2016 et du 2 novembre 2016, le Comité a reporté des demandes d'autorisation et de dérogations mineures relatives au bien-fonds en question. La propriétaire souhaite aller de l'avant avec sa demande de lotir son bien-fonds en deux parcelles distinctes. Une parcelle sera occupée par la maison existante, tandis que l'autre parcelle vacante sera occupée par une maison isolée de deux étages proposée.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue d'une cession.

Le terrain qui sera disjoint est représenté par la partie 1 du plan 4R préliminaire qui accompagne la demande. Il aura une façade de 14,57 mètres sur l'avenue Emerald Gate et une de 31,63 mètres sur la rue Autumnwood. Sa superficie sera de 457,1 mètres carrés. La parcelle sera occupée par la maison proposée dont l'adresse sera le 3875, rue Autumnwood.

Le terrain qui sera conservé est représenté par la partie 2 du plan présenté. Il aura une façade de 29,63 mètres sur l'avenue Emerald Gate sur une profondeur de 31,62 mètres. Sa superficie sera de 929 mètres carrés. La maison existante occupe cette parcelle située au 1340, avenue Emerald Gate.

La parcelle proposée (partie 1) ainsi que la maison isolée proposée sur ce lot ne seront pas conformes aux exigences du Règlement de zonage. Par conséquent, une demande de dérogations mineures (D08-02-16/A-00282) a été présentée et sera étudiée en même temps que la présente.